

**Plafonds PLS 2024 Accession**  
(Revenu fiscal de référence figurant sur  
l'avis d'imposition 2023 au titre des revenus de l'année 2022)

Catégorie de ménage	Nombre de personnes composant le ménage	Régions autres que Paris, communes limitrophes et Ile-de-France	Simulation salaire moyen mensuel
1	Personne seule	32 673 €	3 025 €
2	2 personnes ne comportant aucune personne à charge, à l'exclusion des jeunes ménages* ; -ou 1 personne seule en situation de handicap	43 633 €	4 040 €
3	3 personnes ; -ou personne seule avec 1 personne à charge ; -ou jeune ménage* sans personne à charge ; -ou 2 personnes dont au moins 1 est en situation de handicap	52 471 €	4 858 €
4	4 personnes -ou personne seule avec 2 personnes à charge ; -ou 3 personnes dont au moins 1 est en situation de handicap	63 347 €	5 865 €
5	5 personnes ; -ou personne seule avec 3 personnes à charge ; -ou 4 personnes dont au moins 1 est en situation de handicap	74 518 €	6 899 €
6	6 personnes ; -ou personne seule avec 4 personnes à charge ; -ou 5 personnes dont au moins 1 est en situation de handicap	83 983 €	7 776 €
Par personne supplémentaire		+ 9 368 €	+ 867 €

\* Jeune ménage : couple, marié ou non, dont la somme des âges est au plus égale à 55 ans.

La personne en situation de handicap est celle titulaire de la carte « mobilité inclusion » portant la mention invalidité prévue à l'article L241-3 du code de l'action sociale et des familles.